

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Oddo Cap Horizons PME ETI

(ci-après, le « Fonds »)

Ce Fonds est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

Fonds d'investissement à vocation générale de droit français

CODE ISIN: CI-EUR - FR0013184058 - EUR - Capitalisation

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Ce Fonds est classifié : Actions des pays de l'Union Européenne
L'objectif de gestion du Fonds consiste à surperformer net de frais l'indice MSCI Europe Small Cap (TR Net) couvert en EUR, sur un horizon de placement de minimum 5 ans.

La stratégie de gestion mise en place est une stratégie d'investissement discrétionnaire basée sur une approche stock-picking et sur une méthodologie rigoureuse de sélection des valeurs de croissance européennes. L'équipe de gestion privilégie les sociétés qu'elle juge connaissant une croissance de leurs résultats supérieure à la croissance moyenne du marché, et veille à ne pas acheter trop chères ces valeurs en pleine croissance (« Growth at Reasonable Price »).

Le fonds respectera les critères d'éligibilité au PEA et au PEA-PME.

Le Fonds peut être investi :

- de 75% jusqu'à 100 % en actions de toute capitalisation avec un minimum de 75% en petites et moyennes capitalisations, émises par des PME (petites et moyennes entreprises) ou ETI (entreprises de taille intermédiaire) dont le siège social est situé dans l'Union Européenne ou dans l'Espace Economique Européen. Aucun secteur d'activité particulier ne sera recherché. Ces sociétés émettrices répondront aux critères d'éligibilité des entreprises au PEA-PME.

A titre accessoire, le Fonds pourra investir à hauteur de 10% de l'actif net dans des titres de toute capitalisation émis par des sociétés dont le siège social est situé hors de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen (y compris dans les pays émergents).

- de 0% jusqu'à 25 % en produits de gestion monétaire dans le cadre de la gestion de sa trésorerie. Cette poche de gestion sera constituée de titres de créance tels que des titres de créance négociables, instruments du marché monétaire et des obligations à court terme de notation « Investment Grade » soit entre AAA et BBB- (Standard & Poor's ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion) libellés en euro et dont le siège social de l'émetteur est situé dans l'Union Européenne ou au Royaume-Uni. La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de rating, l'appréciation des contraintes de notation se fera en tenant compte de l'intérêt des porteurs, des conditions de marché et de la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux.

Le Fonds pourra être investi jusqu'à 10% de son actif net (i) en parts ou actions d'OPCVM Monétaires ou Monétaires Court Terme relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, (ii) en FIA Monétaires ou Monétaires Court Terme établis dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement monétaires de droit étranger répondant aux conditions visées à l'article R.214-32-42 1° et (iii) en FIA Monétaires ou Monétaires Court Terme établis dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement monétaires de droit étranger répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC Monétaires ou Monétaires Court Terme pourront être gérés par ODDO BHF Asset Management SAS et/ou Oddo BHF Asset Management GmbH. Leur stratégie d'investissement sera compatible avec la stratégie d'investissement du Fonds.

Le Fonds pourra intervenir sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers, à des fins d'exposition ou de couverture du portefeuille au risque action et en couverture du risque de change (futures, options sur actions ou indices, swaps, change à terme). Ces instruments seront détenus dans la limite de 100 % de l'actif net du Fonds.

Le Fonds pourra intervenir sur les warrants ou bons de souscription dans la limite de 10 % de l'actif net du Fonds. Le Fonds n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

L'exposition globale du portefeuille aux différentes classes d'actifs (actions, taux, monétaires) sera limité à 100% de l'actif net.

Le Fonds sera exposé au risque de change dans la limite de 10% maximum.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h15 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

La part CI-EUR capitalise ses revenus.

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 6 :

Le FCP présente un niveau de risques élevé dû à sa stratégie d'investissement en actions émises par des PME ou ETI européennes, à hauteur de 75% minimum de son actif.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

Risque de liquidité : le Fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,72 %
----------------	--------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance	10% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence (MSCI Europe Small Cap, dividendes nets réinvestis) à condition que la valeur liquidative du Fonds soit supérieure au High Water Mark (HWM). Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : 0,08 %
-------------------------------------	---

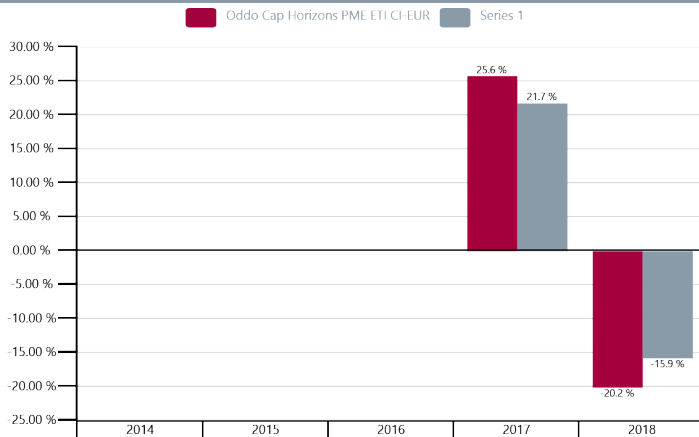
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en décembre 2018.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur demande auprès de la Société de Gestion.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 06/10/2016.
La devise de référence est EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : ODDO BHF SCA

Ce Fonds est tous souscripteurs, destinés plus particulièrement aux compartiments du FCPE Cap Horizons.

De plus amples informations sur le Fonds (prospectus, documents périodiques et valeur liquidative) peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité :

Le Fonds est éligible aux Plan d'Epargne en Actions et Plan d'Epargne en Actions - PME.

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25/09/2019.